



# UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1210

16 Octobre 2015

- **Tentative de rapprochement entre Haïti et la République Dominicaine, via une médiation de l'Union européenne**
- **Incendie du bâtiment de la douane sur la frontière d'Anse-à-Pitres, après la saisie d'une cargaison de farine non déclarée**
- **Paralysie du marché binational à Ouanaminthe/Dajabon**
- **Délimitation territoriale : Une marche pacifique violemment dispersée à l'Arcahaie par la Police nationale**

## >> Tentative de rapprochement entre Haïti et la République Dominicaine, via une médiation de l'Union européenne

Rencontre, apparemment improvisée, mardi 13 octobre 2015 à Barahona, entre les présidents haïtien Joseph Michel Martelly et dominicain Danilo Medina.

Ces échanges, qui auraient été facilités par l'Union européenne, ce sont déroulés en territoire dominicain, dans un contexte de réprobation par les autorités dominicaines, de la mesure d'interdiction d'importation par voie terrestre, de 23 produits en provenance d'Haïti.

Entrée en vigueur le 1er octobre 2015, cette décision a porté le gouvernement Medina à rappeler le 16 septembre 2015, son ambassadeur en Haïti, Ruben Silié Valdes. L'ambassadeur devrait regagner sous peu son poste en Haïti, suivant l'un des points d'accord, convenus mardi entre Martelly et Medina.

Parallèlement, Martelly se serait engagé à nommer un nouvel ambassadeur en République Dominicaine. La mission diplomatique haïtienne n'a plus de représentant accrédité en République Dominicaine, depuis le rappel de l'ambassadeur Daniel Supplice, le 22 juillet 2015. Le gouvernement d'Evans Paul a remercié Supplice, en raison de ses critiques sur le Programme d'identification et de documentation des immigrants haïtiens (PIDIH).

« Le PIDIH constitue un échec » a réaffirmé l'ex-ambassadeur Daniel Supplice, à la fin d'une correspondance adressée à Martelly, en date du 21 juillet. D'ici la fin du mois d'octobre, des discussions devraient avoir lieu à Port-au-Prince dans la perspective d'un accord « permettant d'améliorer les échanges commerciaux et de normaliser le transport terrestre des marchandises » entre Haïti et la République Dominicaine. Ces discussions devraient réunir les ministères des finances et du commerce des deux pays, les responsables

des douanes, les représentants des secteurs privés ainsi que les ambassadeurs de l'Union européenne en Haïti et en République Dominicaine. Des techniciens de l'Organisation mondiale du commerce seront invités à titre de témoins du processus visant la conclusion d'un accord commercial bilatéral.

Ce point commercial a été abordé mardi entre Martelly et Medina. Ce dernier devrait visiter Haïti à une date encore non précisée. Les deux présidents auraient décidé d'appuyer le projet dénommé Initiative Quisqueya, qu'encourage l'Union européenne par la mise en œuvre de projets binationaux avec des fonds privés.

Sur l'épineuse question de la migration, une communication et une coordination permanentes seraient envisagées. Les deux pays comptent également réactiver la commission mixte bilatérale haïtiano-dominicaine, dont les travaux sont suspendus depuis l'année 2014.

Aucun contact n'a été pris avec les secteurs-clefs - ni avec le secteur privé - en Haïti pour préparer la rencontre du 13 octobre 2015 entre les deux présidents des deux pays. Même des ministres, comme le titulaire des affaires étrangères Lener Renaud, n'auraient pas été au courant de la tenue de la rencontre entre Martelly et Medina.

Des organisations sociales en Haïti critiquent ce qu'elles qualifient d'un nouveau revirement, voire d'une nouvelle humiliation, assénée au pays par Martelly, dans son approche « fantaisiste » des relations entre Haïti et la République Dominicaine. En effet, il a ramené au niveau bilatéral (au lieu de la laisser au niveau multilatéral) la question de dénationalisation de milliers de Dominicaines et de Dominicains, pour la plupart d'ascendance haïtienne.

## >> Incendie du bâtiment de la douane sur la frontière d'Anse-à-Pitres, après la saisie d'une cargaison de farine non déclarée (Correspondance Pénia Bonicet)

Des individus non identifiés ont mis le feu au bâtiment de la douane et de la migration d'Anse-à-Pitres (Sud-Est d'Haïti) dans l'après-midi du lundi 12 octobre, près du point frontalier avec Pedernales (République

Dominicaine), suite à l'interception par la douane haïtienne d'un camion de sacs de farine non déclarés et interdits d'entrée par voie terrestre, depuis le 1er octobre 2015.

Les protestataires ont également lancé des pierres sur le bâtiment du commissariat de police, où se trouve, désormais, le camion intercepté. Tous les matériels se trouvant à l'intérieur du bâtiment sont calcinés. La barrière du commissariat de police a été arrachée. Les

vitres de deux voitures, dont l'une appartenant à la Police Nationale d'Haïti, sont cassées, selon un bilan des dégâts causés par cette attaque. Cette décision du gouvernement haïtien d'interdire l'importation, par voie terrestre, de 23 produits dominicains, continue de susciter des remous en plusieurs points frontaliers (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article18863#.ViDSJCTk6gs>).

## >> Paralyse du marché binational à Ouanaminthe/Dajabon (Correspondance Jéthro-Claudel Pierre Jeanty)

Des commerçantes et commerçants bloquent depuis le jeudi 8 octobre le point de passage officiel sur la frontière entre Ouanaminthe (Nord-Est d'Haïti) et Dajabón (République Dominicaine).

Orchestré par des Haïtiens et des Dominicains, des deux côtés de la frontière, ce mouvement viserait à protester contre la décision prise par le gouvernement haïtien.

Les Dominicains ont débuté leur mouvement, dès la matinée du jeudi 8 octobre, en plaçant des camions en travers de la route vers Haïti, pour empêcher, entre autres, la circulation de produits non concernés par la mesure d'interdiction des autorités haïtiennes. Des commerçants haïtiens ont utilisé la même stratégie pour bloquer la frontière, du côté haïtien.

Parallèlement au mouvement de protestation des commerçants, les autorités haïtiennes et dominicaines

auraient empêché les acheteurs et vendeurs haïtiens de se rendre au marché binational à Dajabón.

La zone frontalière était encore bloquée dans la matinée du samedi 10 octobre.

Supportée par d'autres organisations, la chambre de commerce et d'industrie du Nord-Est serait à la tête de la coordination de ce mouvement de protestation qui exige une révision de la mesure d'interdiction en question. Une hausse des prix des denrées est observée au Plateau Central.

« Cette décision serait prise au profit exclusif de certains grands importateurs à Port-au-Prince et au détriment des entrepreneurs locaux et des petits commerçants qui vivent du commerce frontalier », dénonce Bob Ary, le vice-président de la chambre de commerce et d'industrie du Nord-Est.

## >> Délimitation territoriale : Une marche pacifique violemment dispersée à l'Arcahaie par la Police nationale

La marche pacifique organisée à l'Arcahaie (au nord de la capitale), le mardi 13 octobre, a été violemment dispersée à coups de gaz lacrymogènes par des agents de la Police Nationale d'Haïti.

« Après avoir parcouru plusieurs quartiers de la zone de l'Arcahaie, au retour de Carrefour Saint Médard, la police a ouvert le feu et blessé un homme de 27 ans. Actuellement, plusieurs habitants ont essayé d'échapper aux tirs et à la poursuite de la police », rapporte Jean Robert Simon, le porte-parole du Collectif des directeurs d'école et des enseignants dans la commune de l'Arcahaie.

Des centaines de riverains de la commune ont défilé dans plusieurs rues et ont protesté contre le projet de délimitation territoriale du gouvernement haïtien. Ce projet vise à créer une nouvelle municipalité dénommée « Arcadins » (entre Arcahaie et Montrouis), où le président Joseph Michel Martelly dispose d'une villa-plage. Un vaste mouvement de mobilisation contre le gouvernement a été déclenché par les habitants de l'Arcahaie, dans le but de

faire échec à cette décision prise sans concertation préalable avec eux et en l'absence du parlement.

Aucune entente n'a été trouvée, au terme d'échanges le dimanche 11 octobre, entre des habitants protestataires de l'Arcahaie contre ce projet et des autorités gouvernementales. Les riverains démentent la formation d'une commission tripartite qui aurait vu le jour à l'issue de ces discussions, contrairement à la teneur d'un communiqué gouvernemental.

Depuis plus d'un mois, c'est une situation tendue qui prévaut dans la zone de l'Arcahaie, qui s'étend sur 5 départements géographiques (l'Ouest, l'Artibonite, le Nord-Ouest, le Nord et le Nord-Est). Les écoles demeurent paralysées depuis la réouverture officielle de l'année académique, le lundi 7 septembre 2015, à cause de cette atmosphère de tension qui a causé des morts, incendie d'autobus, et divers dégâts matériels.

Un ultimatum de deux jours a été lancé par le Collectif des directeurs d'écoles et des enseignants de l'Arcahaie, le vendredi 9 octobre 2015, au président Martelly, pour le forcer à renoncer à ce projet.

### **A lire également :**

- Hausse des prix des denrées au Plateau Central suite à l'interdiction d'importation terrestre de 23 produits dominicains (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article18988>);
- La Cnsa signale une hausse des prix des produits sur le marché national (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article19004>);
- Des paysans d'Anse-à-Pitres alertent sur les séquelles de la sécheresse sur la production agricole (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article19002>);
- Justice : Le Rnddh appelle à un meilleur fonctionnement du système judiciaire (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article18994>);
- Une campagne électorale plutôt timide aux Gonaïves (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article18996>).